

# FAITS & DOCUMENTS

## LETTRE D'INFORMATIONS CONFIDENTIELLES D'EMMANUEL RATIER

### SOMMAIRE

N° 103 50 F

15 au 30 janvier 2001

- ▶ PORTRAITS : **Les douze et l'Algérie** (p.1-2-6)
- ▶ POLITIQUE : (p.3-4)
- ▶ LOBBIES : (p.5-9)
- ▶ DOCUMENT : **Le budget de la LICRA** (p.9)
- ▶ ETRANGER : (p.8)
- ▶ KIOSQUE : (p. 10-11)
- ▶ POLITIQUEMENT INCORRECT : (p.12)

### INDEX

Alleg H. ....p.2	Kaczinski T. ....p.8
Audin M. ....p.2	Konopnicki G. ....p.9
Bauer A. ....p.5	Lang J. ....p.2
Blain G. ....p.11	Laurent J. ....p.11
Beauvoir S.de ...p.6	Lebranchu M. ....p.3
Bompard J. ....p.3	Le Carré J. ....p.8
Boudarel G. ....p.6	Le Chevallier J.-M. ....p.3
Bouthin M. ....p.9	Le Pen J.-M. ....p.11
Bouzard T. ....p.10	Malliarakis J.-G. ....p.10
Bové J. ....p.12	Marchais G. ....p.2
Camus R. ....p.5/7	Mégré C. ....p.3
Cheysson C. ....p.2	Millon C. ....p.4
Chèvènement J.-P. ....p.6	Mitterand F. ....p.2
Colonna Y. ....p.3	Noir M. ....p.4/5
Coston H. ....p.2	Pons H. ....p.5
Delanoë B. ....p.9	Ratier E. ....p.2
Fabius L. ....p.3	Reynouard V. ....p.11
Faye G. ....p.11	Roques H. ....p.10
Fiterman C. ....p.6	Sagan F. ....p.2
Gaubert P. ....p.5/7	Sartre J.-P. ....p.2
Graf J. ....p.12	Schmitt C. ....p.10
Guigou E. ....p.4	Simonpieri D. ....p.3
Hajdenberg. ....p.5	Sirven A. ....p.9
Halimi G. ....p.2	Tibéri J. ....p.3
Irving D. ....p.10	Vidal-Naquet P. ....p.2
Jospin L. ....p.3/4	Vlady M. ....p.2

### PORTRAITS LES DOUZE ET L'ALGÉRIE(2)

Voici la suite des portraits des douze « grands témoins » qui appellent à la « repentance » quant à la torture durant la guerre d'Algérie. (1)

1. A noter que Mgr Albert Rouet, évêque de Poitiers depuis 1994, ancien président de la commission sociale de l'Episcopat et actuel président de sa commission catéchuménat, s'est solidarisé avec « l'appel des douze », sans entraîner aucune remarque de l'Eglise de France, après son incroyable entretien de deux pages à *L'Humanité* (18 décembre).

**S**imone de Bollardière (veuve du général Pâris de Bollardière, opposé à la torture et condamné à deux mois de forteresse). Type même de la « caution utile », **Simone Pâris de Bollardière**, née **Ertaud**, a pour qualité principale d'être la veuve du général **Jacques Pâris de Bollardière**, compagnon de la Libération, qu'elle devait épouser le 27 décembre 1945. Il est issu d'une exceptionnelle famille de militaires : son père, officier, sera tué en 1917, l'un de ses frères meurt au combat au Maroc en 1926. Passé par le lycée militaire de La Flèche et Saint-Cyr (1930, même promotion que le général **Jacques Massu**), ce hobereau de Châteaubriant, né le 16 décembre 1907, s'engagea dans la Légion étrangère (Algérie, Maroc) et participa à la campagne de Norvège (Narvick). Commandant du 1<sup>er</sup> bataillon de la 13<sup>e</sup> demi-brigade de la Légion étrangère (Erythrée, Syrie, Egypte, Libye), il fut parachuté en France en 1944, participa à la campagne de Hollande (1945), d'Indochine (1946-1948 et 1953-1954) comme commandant des troupes aéroportées (où il créa les fameux « bérets rouges »), avant de rejoindre l'Algérie, avec rang de général, comme commandant du secteur Est de l'Atlas blidéen (1956-1957). En 1957, il rentre en France, rejetant les missions confiées par le parlement socialiste à l'Armée (il soutient notamment, dans une lettre ouverte du 27 mars 1957, les campagnes pro-FLN de *L'Express*, ayant connu le lieutenant **Jean-Jacques Servan-Schreiber** sous ses ordres), ce qui lui vaudra deux mois de forteresse et deux ans de mise à l'écart. Il consacra à cet épisode *Bataille d'Alger, bataille de l'homme* (1972). En réalité, loin d'avoir « dénoncé la torture » comme on le serine aujourd'hui, il s'était élevé à mots couverts contre certaines dérives, mais clairement définies. Dans sa lettre à *L'Express*, il parle seulement des « aspects dramatiques de la guerre révolutionnaire et l'effroyable danger qu'il y aurait pour nous à perdre de vue, sous le prétexte fallacieux de l'efficacité immédiate, les valeurs morales qui seules ont fait jusqu'à maintenant la grandeur de notre civilisation et de notre armée. » Par la suite, il sera affecté au Cameroun puis sera adjoint au général commandant

le 2<sup>e</sup> corps d'armée en Allemagne (1960) et nommé général au cadre de réserve en 1961, lorsqu'il quitte l'Armée à la suite du « putsch des généraux », refusant « une armée qui se dresse contre le pays ». Entré à la direction des chantiers navals de Lorient, il devait par la suite présider diverses associations et groupements, comme l'Institut Culture et Promotion et Logement et Promotion sociale. Rallié aux idées pacifistes, ce mystique marginal devint l'un des responsables du Mouvement pour une alternative non-violente et de la Communauté de recherche et d'action non-violente d'Orléans et présida l'association Les Français contre la bombe (atomique). En 1968, il se présente aux élections législatives à Lorient avec l'étiquette PDM (**Jacques Duhamel**), où il réalisa un véritable bide (en réalité, il avait été manipulé par **Jean-Jacques Servan-Schreiber** qui souhaitait se venger de **Guy Mollet**, dont le député-maire socialiste de Lorient, **Yves Allaumat**, était un proche). En 1984, il figurera encore en avant-dernière position sur la liste européenne des Verts et participera à la manifestation pacifiste d'avril 1985 (contre les missiles Cruise en Allemagne). En 1973, il fut mis à la retraite d'office en vertu de l'article 7 du statut général des militaires, après avoir participé à une opération très médiatique contre les essais nucléaires dans l'atoll de Mururoa (avec, on l'a oublié, les futurs ministres socialistes **Louis Besson** et **Charles Josselin** et le désormais écologiste madelinien **Brice Lalonde**). Il renvoya alors sa Légion d'honneur dont il était Grand Officier (quitte à faire figurer par la suite cette décoration rejetée dans les éditions successives du *Who's Who*). De cette aventure don-quistottesque, proche des pieds-nickelés, il devait tirer *Bataillon de la paix* (1974), cosigné avec **Jean-Jacques Servan-Schreiber** et **Jean-Marie Muller**, et quelques autres. Témoin de multiples procès d'objecteurs de conscience, il devait adhérer à la plupart des marginalités qui fleurirent dans les années 70-80 (Larzac, Nicaragua, etc.). Il devait par ailleurs refuser, à la différence du général **François Binoche** et l'amiral **Antoine Sanguinetti**, sa réintégration dans le cadre de réserve que lui avait proposé **Charles Hernu** en

(Suite page 2)

## PORTRAIT

(Suite de la page 1)

1983. Une biographie lui a été consacrée par **Vincent Roussel**, *Jacques de La Bollardière, de l'armée à la non-violence* (Desclée de Brouwer, 1997). Le moindre des paradoxes de ce guerrier égaré en politique, décédé le 22 février 1986, est que la plupart de ses enfants, ainsi que les autres membres de sa famille, ont tous fait carrière - sans encombrer, dans l'Armée.

- **Nicole Dreyfus** (avocate de **Baya Hocine** et **Djohar Akrouf**). D'origine juive alsacienne, elle devait se réfugier avec sa famille en



Un document rarissime : la remise par le général Jacques Pâris de Bollardière du drapeau de la section départementale de la FNACA du Calvados, qui défend comme date de la fin de la guerre d'Algérie le 19 mars 1962, date rejetée par toutes les associations patriotiques.

Provence durant l'Occupation. Avocate au barreau de Paris, elle a appartenu au premier Collectif de défense des militants nationalistes algériens, aux côtés d'**Henri Douzon**, **Michel Bruguier**, **Pierre Braun** ou **Angéline Dominique**. Elle assura notamment la défense des terroristes du stade d'Oran. Elle devait participer aux côtés d'**Henri Alleg** (autre signataire) et de la veuve de **Maurice Audin** (autre signataire) au fameux voyage à Alger, en novembre 1984, du ministre des Affaires étrangères français **Claude Cheysson**. Membre du Parti communiste, elle a plaidé à plusieurs reprises pour ce parti, pour la CGT et pour le Mrap. Responsable du Mouvement de la paix et Secrétaire générale de l'Association française des juristes démocrates, l'une des associations longtemps satellites du Parti communiste, elle a animé ses congrès de Malte et Alger et fut présente aux procès de divers militants communistes en Corée du Sud, au Mexique et en Turquie. En 1983, cette proche du « réseau **Curriel** » (cf *Le Réseau Curriel*, **Roland Gaucher**, **Jean Picollec**) fut prise en otage par le détenu **Lionel Cardon**, ce qui ne manquait pas d'un certain sel puisque comme un de ses confrères devait le confier au *Matin* (25 novembre 1983), « je suis consterné de constater, en un moment où l'idéologie sécuritaire galope, que c'est la personne qui se bat le

plus vigoureusement contre cette idéologie qui est prise en otage ». A cette occasion, **Georges Marchais** devait se fendre d'un télégramme (reproduit dans *L'Humanité*, 26 novembre 1983) à « Ma Chère Nicole », dans lequel il assurait que « nul n'était besoin du drame que tu as vécu pour que tes camarades connaissent ton courage et ta dignité [...] je tiens simplement à ajouter,

Muslim, Mouskour.

Je m'adresse à vous personnellement à quelques jours d'une élection importante pour l'avenir. Comme dans tout le pays, vous allez être votre député.

Je me présente à vos suffrages avec la ferme volonté de vous défendre et de favoriser le rassemblement des forces de gauche pour une autre justice.

Vous être des vôtres parmi celles et ceux qui ont voté pour André Lajoinie et exprimé ainsi votre volonté d'une autre politique.

Un peut-être, tout en ayant de la sympathie pour le parti communiste et ses militants, avez-vous voté le 24 avril de voter pour François Mitterrand pour un candidat dit « vert ou divers gauche ».

Notes nous sommes retrouvés au second tour pour repasser la droite et l'extrême droite. Comme vous, je ne vous pas maintenant pour la droite choisie par la porte-revenir par la fenêtre.



**Nicole DREYFUS**

Avocate, elle plaida depuis longtemps dans des procès politiques, du complot des généraux à la guerre d'Algérie et jusqu'à aujourd'hui. Observatrice éternelle de nombreux procès politiques.

1 étranger

Suppléant

Henri DERRIEN

Gardeur du Livre

« Grand témoin » évidemment apolitique, Me Nicole Dreyfus était encore la candidate du Parti communiste français aux élections législatives à Paris en juin 1988 dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement. En mars 1986, elle figurait en dixième place sur la liste communiste de la Seine.

en mon nom personnel et au nom de tous les communistes, l'expression de notre fierté de te compter parmi nous. » Dans les années 80-90, elle figurait encore dans le comité de parrainage de la revue d'extrême gauche *Celsius*, qui se consacrait au fichage des militants de la droite nationale.

- **Noël Favrelière** (rappelé, déserteur). Né le 11 mai 1934 à La Rochelle, ce fils d'hôteliers contracte un engagement dans l'Armée de deux ans comme interprète d'anglais au camp américain de Croix-Château (fiche SM reproduite dans *Présent*, 4 novembre 1991), avant d'être rappelé, comme sergent-parachutiste, pour une période de cinq mois en Algérie. Moins de deux mois plus tard, dans la nuit du 26 au 27 août 1956, il déserte, avec son matériel militaire (un PM et un MAS 36), avec un prisonnier tunisien qu'il était chargé de garder et rejoint peu après la Tunisie (après avoir été repéré par un appelé, qui le laissera s'échapper). Utilisant le pseudonyme de **Nourredine**, il participe à diverses opérations militaires contre l'armée française si l'on en croit les fiches de la sécurité militaire (*Présent*, op. cit.). Il sera condamné à mort par contumace par le tribunal militaire de Guelma, puis à nouveau l'année suivante par le tribunal militaire de Constantine (dans les deux cas, le ministre de la Justice d'alors est **François Mitterrand**). Il s'installe en 1957 aux Etats-Unis (où habite sa sœur), où il signera le récit de ses pérégrinations dans *Désert à l'aube* (il y déclare notamment : « Déserter, c'est ce que j'ai fait de mieux »), qui paraît aux Editions de Minuit (qui a édité *La Question*) en 1960 et sera aussitôt saisi (une édition à l'identique a été publiée en 2000). A noter

que le manuscrit envoyé à *L'Humanité*, qui aujourd'hui réécrit une nouvelle fois l'histoire communiste, ne sera jamais publié : « Les dirigeants s'empressent de l'égarer. Le PCF condamne les actions individuelles » (*Libération*, 9 décembre 2000). Il retourne ensuite en Tunisie, où il obtient une bourse pour étudier... en Chine communiste, mais la destination finale change (sans doute pour cause de brouille entre l'URSS et la Chine) et ce sera la Yougoslavie de Tito. Comme l'indique *Libération*, « de 56 à 58, Noël Favrelière a vécu sans qu'aucun intellectuel en France ne se soucie de sa disparition ». A noter que c'est **Pierre Vidal-Naquet** (autre signataire) qui le fera réellement sortir de l'anonymat en lui dédiant son pamphlet *La Raison d'Etat* et en évoquant régulièrement son cas dans *Le Monde* (il évoque longuement leurs relations dans *Un Historien dans la guerre d'Algérie*, 1989). Dès 1963, il rentre clandestinement en France, bénéficiant de filières de faux papiers (« Des papiers, j'en avais des tonnes ! J'ai vécu avec cinq ou six identités » déclare-t-il à *Libération*.), notamment pour participer à la « conférence de presse des oubliés », c'est-à-dire les déserteurs de l'Armée française, organisée par le gratin intellectuel pro-FLN : **Pierre Vidal-Naquet**, **Jean-Paul Sartre**, **François Chatelet**, **Olivier Revault d'Allonnes**. Durant neuf mois, il vit en France dans une semi-clandestinité, logé par l'intelligentsia progressiste (**Marina Vlady**, **Françoise Sagan**, l'architecte **Fernand Pouillon**, etc.). Ignorant que « la police a l'ordre de ne pas l'arrêter » (*Libération*, op. cit.), il retourne en Yougoslavie en 1964, puis, en 1967, entre à la Régie Renault, profitant de son amnistie obtenue le 21 février 1966 (à la suite d'une campagne du Comité de soutien aux victimes de la répression), où il poursuivra une carrière sans encombrer, bénéficiant de solides soutiens : comme il a épousé une Slovène, le président de la Régie, **Pierre Dreyfus**, le fait rapidement nommer directeur commercial de Renault en Bulgarie, puis en Yougoslavie (où il coordonnera la « résistance » à la junte militaire grecque). En 1983, il bénéficie du soutien conjoint de **Jack Lang** et de **Claude Cheysson** pour être propulsé comme « représentant de la France à l'étranger » en tant que directeur de l'Institut culturel français de Ljubljana, avant de recevoir la direction du Centre culturel français d'Amman, en Jordanie.

- **Gisèle Halimi** (avocate de **Djamila Bouhired**). Nous ne présenterons pas dans le détail la biographie de **Zeïza Giselle Taïeb**, née le 27 juillet 1927 à La Goulette, divorcée **Halimi**, épouse **Faux**, celle-ci figurant dans le Dictionnaire de la politique française d'**Henry Coston** et l'Encyclopédie de la politique française d'**Emmanuel Ratier**. En voici seulement un complément. Elle a obtenu de transformer son nom de **Taïeb** en **Gisèle-Halimi** par décret paru au *Journal officiel* du 7 mars 1996. Cette séfarade a raconté sa jeunesse tunisienne dans *Le Lait de l'oranger* et dans *Frina*, où cette petite-fille de rabbin révèle que l'ab-

(Suite page 6)



## POLITIQUE

► Message à nos abonnés. 1) A tous, à défaut d'un excellent millénaire ou d'un nouveau siècle, je vous souhaite à tous et à vos proches une heureuse année 2001. 2) Un immense merci à tous nos correspondants - que nous ne pouvons tous remercier individuellement - qui nous envoient de précieuses coupures de journaux locaux ou des documents confidentiels. Nous rappelons que nous sommes intéressés par tout document électoral, en particulier pour les prochaines élections (municipales, cantonales). 3) Vous recevez avec ce n° l'index complet de l'année 2000 de F&D. Il vous permettra de consulter aisément votre collection. Pour ceux qui ne les auraient pas, nous disposons encore des index des années précédentes.

► Cité dans la pétition des directeurs de journaux en faveur de *Présent* (F&D 102), il n'est pas inintéressant de savoir que le président de la commission d'aides à la presse, **Christian Pheline**, aujourd'hui recyclé au Parti socialiste, est un ancien militant trotskyste, qui fit ses armes au Parti communiste internationaliste si l'on en croit **Philippe Campinchi** (*Les Lambertistes*, Balland).

► L'ancien patron des services secrets français (DGSE), **Claude Silberzahn**, qui fut également conseiller du Premier ministre **Laurent Fabius**, puis préfet de Guyane, de Haute-Normandie et de Franche-Comté, conduira une liste municipale à Simorre, dans le Gers.

★ Le Garde des Sceaux **Marylise Lebranchu** effraie son cabinet (et le ministère) par sa méconnaissance totale des mécanismes judiciaires. Interrogée à propos d'une lettre ouverte d'**Yvan Colonna**, le militant nationaliste corse considéré comme l'assassin présumé du préfet **Erignac**, elle a déclaré à la presse, le 4 janvier, qu'il « doit être jugé par un tribunal correctionnel ». Or, les crimes relèvent de la cour d'assises. Ce que n'importe quel étudiant en droit, voire n'importe quel quidam, sait de longue date.

► Le milliardaire israélo-français **Jean Frydman**, qui fut opposé dans un procès d'affaires retentissant au groupe L'Oréal, tente de relancer l'« affaire **Bettencourt** », à savoir les engagements partisans durant la Seconde Guerre mondiale d'**André Bettencourt**, époux de **Liliane Bettencourt**, la femme la plus riche de France (actionnaire de Nestlé). Il vient d'envoyer, tant à la presse qu'aux élus, plusieurs milliers d'exemplaires d'une luxueuse brochure, *L'Affaire Bettencourt*, où sont recensés tous les articles en faveur de l'Etat français ou anti-juifs du futur ministre, et où sa période résistancialiste est étudiée de manière très critique.

► Le nouvel évêque auxiliaire de Marseille, le père **Benoît Rivière**, est le petit-fils de l'ancien ministre gaulliste **Edmond Michelet** et le neveu de l'écrivain **Claude Michelet**. Délégué de Caritas Christi, une association de prêtres, il est notamment l'auteur de *Prier quinze jours avec Edmond et Marie Michelet*.

► Mise en cause dans le dossier de l'incendie des paillotes en Corse, **Clotilde Valter** (F&D 63), conseiller du Premier ministre **Lionel Jospin** pour l'Intérieur et la Corse, figure sur la liste conduite par le maire sortant de Lisieux, la socialiste **Yvette Roudy**.

► La fameuse affaire **Seznec**, du nom de cet industriel condamné au bain lors d'un procès partial, va-t-elle enfin être revue ? C'est du moins l'espoir de sa famille : le nouveau ministre de la Justice, **Marylise Lebranchu**, appartient en effet, depuis sa fondation, à l'association France-Justice, fondée par **Denis Seznec**, petit-fils de **Guillaume Seznec**.

✎ C'est dans la plus grande discrétion que le nouveau rapport sur *Les Titres de séjour des étrangers en France*, établi annuellement par le ministère de l'Intérieur, révisé de manière lacoinique les chiffres de 1998, indiqués comme « légèrement différents » de ceux publiés l'année dernière. Le premier rapport indiquait que le nombre de titres de séjour délivrés par les préfectures s'élevait à 155 000. Le nouveau rapport les chiffre à 199 964, soit une erreur de... 45 000 personnes.

✎ Le Conseil général (communiste) du Val-de-Marne vient de donner le nom « route Charles Tillon », du nom du « mutin de la Mer Noire » et futur haut cadre du Parti communiste, à la route départementale 64 reliant Orly, Villeneuve-le-Roi et Choisy. Chef des Franc-Tireurs-Partisans, il fut à l'origine, après l'attaque contre l'URSS, des attentats visant individuellement des soldats allemands, ce qui enclencha un cycle de répression.

► Les premiers pronostics des Renseignements généraux de la région PACA indiquent que **Jacques Bompard** (FN) devrait être reconduit à Orange ainsi que **Daniel Simonpieri** (MNR) à Marignane, si ce dernier arrive en tête au premier tour. A Vitrolles (**Catherine Mégret**, MNR), la situation, bien que jouable, serait plus délicate. En revanche, la défaite de la droite nationale à Toulon (**Jean-Marie Le Chevallier**) est assurée, même si les résultats s'annoncent serrés entre les multiples postulants.

★ Les trains de pèlerins sont de plus en plus indésirables à la SNCF. A partir de 2002, ces trains (notamment pour Lourdes), révèle l'Association nationale des directeurs de pèlerinage, ne seront plus accessibles le week-end, avec obligation de fournir les horaires de départ au moins six mois à l'avance. En outre, les voitures-ambulances, qui transportaient les grands malades et les paralysés, ne seront pas renouvelées. La SNCF s'oriente vers le tout-TGV, pratiquement inaccessible aux personnes handicapées.

► Le porte-parole de l'armée israélienne pour la presse étrangère, **Olivier Rafowicz**, vient d'être nommé lieutenant-colonel. Agé de 38 ans, ce Français a fait son alyah en Israël dans les années quatre-vingt.

► Pour une fois, le maire de Paris **Jean Tibéri** n'a pas choisi le patronyme d'un personnage communautaire ou franc-maçon comme nom de rue. L'une des toutes nouvelles voies de la ZAC Alésia-Montsouris (XIV<sup>e</sup>) s'intitule en effet *rue de l'Empereur Julien*. Dit **Julien l'Apostat**, cet empereur romain (331-361), qui redonna un lustre au dernier empire, institua un gouvernement lettré et favorisa le retour à la tolérance religieuse.

## POLITIQUE

► Hormis un écho particulièrement discret du *Canard enchaîné* (14 décembre), indiquant que, dans le cadre de « la gigantesque affaire de blanchiment de fonds entre Paris et Tel-Aviv (800 millions concernés), quarante personnes, dont plusieurs rabbins, (sont) mises en examen », c'est toujours le black-out complet sur l'interpellation de plusieurs religieux orthodoxes (révélé dans *F&D* 102). Outre l'Américain précédemment cité, il s'agit des rabbins **Haïm Benchimol** et **Haïm Chalom Israël**, de **Melih Sidney**, **Samuel Ibgut** et **Serge Rubin**.

✎ Le conseil régional Rhône-Alpes vient de voter une subvention de 200 000 F à l'ex-maire RPR failli de Lyon, **Michel Noir** (successivement depuis poète, acteur et romancier raté) pour aider au financement de sa « start-up » dont l'ambition est de « diffuser sur Internet des tests permettant de ralentir les effets du vieillissement ».

► Alors que les prix de l'immobilier ne cessent de « flamber », la chambre des notaires indique que les prix (dans l'ancien), durant le second trimestre 2000, ne baissent que dans un seul département français, en l'occurrence la Seine-Saint-Denis, avec par exemple -7,10 % à Saint-Ouen et -1,90 % à Saint-Denis.

► Notre liste des députés d'opposition ayant voté la dépénalisation de l'avortement et son allongement à 12 semaines (*F&D* 102) doit être complétée par les députés abstentionnistes : pour le RPR, il s'agit de **Philippe Briand**, **Nicole Catala** et **Renaud Muselier**, pour le groupe Démocratie libérale et indépendants, **Nicole Ameline**, **Dominique Bussereau**, **Pierre Cardo**, **Antoine Carré** et **Franck Dhersin**, et chez les non-inscrits, **Marc Dumoulin**.

★ Les excès de vitesse des ministres (**Gyssot**, **Buffet**, etc.), rapportés dans *Auto-Plus* de janvier, provoquent une crise au Service de protection des hautes personnalités, dirigé par le commissaire **Patrick Bardey** : aucun des policiers chargés de la sécurité des VIP n'a détecté que les voitures ministérielles avaient été suivies.

► Le Syndicat de la Magistrature (juges « roses ») vient de renouveler son bureau. La nouvelle présidente **Evelyne Sire-Marin**, juge d'instance dans le XI<sup>e</sup> arrondissement de Paris, anime également l'antenne juridique d'Amnesty International. Elle sera assistée d'**Ulrich Schalchli**, juge d'instance à Aurillac (secrétaire général), de **Raphaël Grandfils**, procureur adjoint à Grenoble (secrétaire général adjoint), de **Clément Schouler**, substitut à Montbrison (trésorier), d'**Aïda Chouk**, juge d'instance à Senlis (vice-président) et de **Gilles Sainati**, juge d'application des peines à Montpellier (vice-président), qui fut l'un des initiateurs, en février 2000, de l'appel pour la libération du membre d'Action directe **Georges Cipriani**.

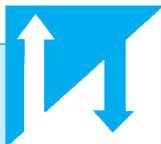
► La droite creuse sa propre tombe à Lyon : le candidat UDF **Michel Mercier** a annoncé, lors d'un petit-déjeuner devant le Conseil représentatif des institutions juives régional qu'il excluait toute alliance de second tour avec les listes de **Charles Millon**, au nom d'un argument abradacabrante : « Lorsqu'on crée un parti qui se nomme Droite Libérale Chrétienne, on exclut tous ceux qui ne sont pas chrétiens (et donc, sous-entendu les Juifs), c'est une forme d'exclusion. »

► Les Renseignements généraux, qui ont noté la diffusion de véritables « mots d'ordre » dans les mosquées visant à l'inscription en décembre de jeunes (et de moins jeunes) musulmans sur les listes électorales, font ressortir l'émergence d'un nouveau phénomène aux prochaines élections municipales : l'apparition d'un lobby musulman qui négocie auprès des diverses listes politiques les voix communautaires issues de l'immigration en échange d'avantages factuels (construction de mosquée, de carrés musulmans dans les cimetières - éventuellement séparés, ce qui est interdit par la loi), autorisation d'ouverture d'école coranique, etc.). Ses responsables, comme ceux de l'Union des jeunes musulmans de Lyon, copient systématiquement les demandes de dérogation à la laïcité déjà obtenues par les Israélites : synagogues, yéshivas, port de la kippa, fêtes religieuses, sabbat, etc.

► D'ici février, les **Jospin** seront propriétaires d'une maison de vacances, avec une petite cour, dans l'île de Ré, très exactement à Ars-en-Ré, pratiquement en face de la mairie. Ils ont en effet signé, début décembre, un compromis de vente pour cette villégiature, qui n'avait pas trouvé acquéreur depuis trois ans, pour un montant avoisinant les 2 millions de F.

► Zizanie au PS à Avignon : le maire RPR **Marie-Josée Roig** a obtenu, sur le contingent présidentiel, la rosette de la légion d'honneur à l'ancien député-maire PS **Guy Ravier**... qui déteste cordialement le couple Guigou. Bien que tête de liste, **Elisabeth Guigou** n'a jamais vraiment réussi à s'implanter dans la cité papale.

## EN HAUSSE



## EN BAISSÉ

● **Renaud Camus**. Après avoir fait scandale avec quelques phrases critiques quant à la place des Juifs dans les médias dans son *Journal de la France*, l'écrivain (homosexuel, ce qui lui a évité un lynchage médiatique) récidive dans ses nouveaux livres, *La Salle des Pierres* et *Corbeaux noirs*, notant, à propos de la coupe d'Europe de football : « Quel rapport de l'équipe de France avec la France si la moitié des joueurs ne sont français, sinon par naturalisation précipitée ? ». Jugeant que « la race italienne a plus apporté au patrimoine mondial que la race centrafricaine », il conclut : « Le mieux serait de se reconnaître une bonne fois raciste, xénophobe, antisémite, fasciste et ennemi du peuple, quitte à ce que nos adversaires, par la suite, soient étonnés de nous découvrir moins raciste, xénophobe, antisémite, que notre étiquette ne l'implique. »

● **Renault**. En matière de publicité, le premier constructeur français n'y va pas de main morte en Suède. La firme vient en effet de lancer en Suède une campagne de publicité qui s'adresse directement aux homosexuels, avec un point d'orgue : le parrainage financier de la Gay Pride à Stockholm avec la mise à disposition de huit Scénic 4x4. « Cette campagne n'a pas eu pour but de vendre le véhicule mais de susciter un effet médiatique » (et de rajeunir la clientèle) assure Renault-Suède, qui s'est adressé pour cette campagne au plus célèbre styliste gay de Scandinavie, Jean-Pierre Barda.

● **Le Républicain lorrain**. L'Europe reste encore à faire lorsqu'on voit dans l'un des derniers mots croisés, la réponse donnée par le quotidien à la définition « est allemand » : il s'agit du mot « nazi ».

## LOBBIES

★ Une importante enquête conduite, à l'instigation du juge **Henri Pons**, sur les pratiques financières peu orthodoxes de plusieurs responsables de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, suite à un rapport saignant de l'Inspection générale des affaires sociales quant au passage des marchés publics, s'oriente très nettement vers les milieux maçonniques, et plus particulièrement la Grande Loge de France (dont l'un des anciens Grands Maîtres, **Guy Piau**, fut d'ailleurs l'un des pontes de l'AP-HP).

► Composition du bureau de Solidarité féminine, l'association d'entraide et d'emploi de la Grande Loge féminine de France : **Nicole Pinard** (administrateur représentant le conseil fédéral), **Agnès Lahn Gozin Carayol Valat** (vice-présidente), **Gisèle Montagne** (vice-présidente), **Christine Bailliart** (secrétaire), **D'Jen Le Floch** (secrétaire adjointe), **Geneviève Simon** (trésorière), **Nicole Chabrol**, **Louise Blot**, **Nicole Amiot** (administrateurs).

► Vifs remous dans les loges du Grand Orient de France de Saint-Etienne, où le Grand Maître **Alain Bauer** a dû se rendre le 16 décembre, à la suite de la mise en cause de plusieurs frères de cette obédience dans le scandale de la Caisse d'épargne Loire-Drôme-Ardèche, où les trois principaux dirigeants de l'ancien directoire (le président **Michel Vernassa**, par ailleurs ex-président de l'AS Saint-Etienne et conseiller municipal de gauche à Tulette de 1989 à 1995, et ses deux principaux adjoints, les directeurs généraux **Daniel Gueraud** et **Jean-Luc Heitz**) viennent d'être mis en examen pour « abus de biens sociaux et de crédit », avant d'être remis en liberté moyennant le versement d'une caution de 500 000 F. Autres protagonistes de l'affaire, le député RPR **Christian Cabal** (membre de la Fraternelle maçonnique parlementaire), qui soutenait le directoire, l'ancien président du directoire de la Caisse d'épargne **Michel Koenig** (membre du GODF), et le réseau maçonnique de Force ouvrière.

► Forte concurrence à la succession, au printemps prochain, d'**Henri Hajdenberg** à la présidence du Conseil représentatif des institutions juives de France. Sont déjà en lice, **Roger Benarrosh**, expert-comptable, ancien président du Mouvement juif libéral de France, et **Roger Cukierman**, banquier, ancien président du groupe Edmond de Rothschild. Le premier pourrait faire équipe avec Me **Michel** (de son véritable prénom **Michael**) **Zaoui**, connu comme avocat de la Licra et du B'naï B'rith. Non encore déclaré, le candidat favori est pourtant Me **Alain Jakubowicz**, président du CRIF Rhône-Alpes, ancien maire-adjoint de **Michel Noir** en charge des droits de l'homme et avocat du B'naï B'rith (cf portrait détaillé dans *F&D* 3), qui a déjà reçu le soutien du challenger d'Hajdenberg, en 1998, **Arié Bensehemoun**, président du CRIF-Toulouse-Méditerranée.

► Regroupant neuf organisations sionistes de droite et d'extrême droite (Likoud, Bétar-Tagar, etc.), la Fédération sioniste de France, présidée par **Francis Khalifa**, vient d'être intégrée au sein du Conseil représentatif des institutions juives de France, où elle disposera de trois délégués à l'assemblée générale.

► Me **Martine Ouaknine** remplace **Maurice Niddam** comme président du puissant Conseil représentatif des institutions juives Provence-Côte d'Azur, dont elle était le principal conseiller juridique (plaidant régulièrement comme partie civile dans les affaires de « racisme » et d'« antisémitisme »). Avocate depuis une quinzaine d'années, elle appartient au bureau du Consistoire de Nice depuis 1978, où elle est en charge des affaires juridiques et de casherout. Membre de l'Ordre international du B'naï B'rith depuis 1983 et coordinatrice régionale de la Ligue Anti-Diffamation, elle fut, durant deux ans, vice-présidente des affaires culturelles de la Loge Moshe Dayan. Elle est également administrateur de l'association des femmes sionistes (WIZO), du Fonds social juif unifié, de l'école rabbinique Or Torah, de l'ACI d'Antibes et vice-président de Radio Chalom Mitsan (Nice), dont elle a été l'une des fondatrices (elle y a même assuré une émission littéraire). On ignore si elle a un lien de parenté avec l'ex-commissaire **Sarah Ouaknine**, chargée de la répression de l'« extrême droite » auprès de **Patrick Gaubert** dans les années 80 et du Grand Rabin de Marseille, **Jacques Maklouf Ouaknin**. A noter que sa concurrente à la présidence, Me **Lyne Darmon**, appartenait également au B'naï B'rith, comme ancienne maîtresse de la Loge Theodor Herzl et conseillère représentant le B'naï B'rith au sein du comité exécutif du CRIF depuis 1992.

► L'invité d'honneur du dîner de gala du Conseil représentatif des institutions juives de la région Rhône-Alpes, qui s'est tenu à Grenoble, le 17 décembre, était le député-maire socialiste de la ville, **Michel Destot** (accompagné d'une bonne partie du conseil municipal). A cette occasion, les représentants du B'naï B'rith ont remis une Ménorah d'honneur (candélabre rituel) au vice-président national de SOS Racisme, seule organisation à s'« être élevée contre les attaques raciales » en France (entraînées par la répression israélienne en Palestine occupée).

► Dix ligues européennes des droits de l'homme (sur les 16 que compte l'Europe) viennent de créer à Paris une Association européenne des droits de l'homme (FIDH-AE), présidée par **Dan Van Raemdonck**, président de la Ligue des droits de l'homme francophone de Belgique (le bilinguisme l'emporte-t-il sur la tolérance en Belgique ?), assisté de **Catherine Teule** (LDH France) et **Joao Labescat** (Civitas, Portugal).

► A la suite de scandales redondants dans la région Alpes-Méditerranée et l'éviction de son grand Maître provincial **Bernard Merolli** (cf nos précédents n<sup>os</sup>), le député grand maître de la Grande Loge nationale française **Jean-Charles Föllner**, lors d'une assemblée générale extraordinaire qui s'est déroulée le 15 décembre à Juan-les-Pins devant plus de 500 frères, a annoncé la dissolution du collège provincial (40 frères composant l'exécutif de la province) et la mise sous tutelle de la province (2 000 frères) par l'exécutif de la région Provence (2 200 frères), dirigée par le Grand Maître provincial **Jean-Pierre Serval**, le Secrétaire **Jack Léger** et le Trésorier **Patrick Roux**.

## DOSSIER

(Suite de la page 2)

sence de tout amour maternel l'a traumatisé pour la vie. Sa mère « sortie d'un monde dont on a peine à croire qu'il fut celui de Gisèle Halimi (était) une Bédouine plantureuse, l'épaule nue, les cheveux longs tombant sur la hanche, supportant une gargoulette en terre, des anneaux pendant aux oreilles, les pieds nus » (*Le Nouvel observateur*, novembre 1999). « Tout ce que je suis, tout ce que j'ai fait, c'est parce que ma mère ne m'aimait pas. » Licenciée en droit, elle s'est inscrite au barreau de Tunis en 1949 et de Paris en 1956. Elle connut la notoriété en défendant les militants du néo-Destour et du FLN, en particulier **Djamila Boupacha**, à laquelle elle consacra un livre (préface par **Simone de Beauvoir**) traduit en sept langues. Comme l'écrivent Hervé Hamon et Patrick Rotman dans *Les Porteurs de valise*, Halimi aime les *sunlights* : « Ce n'est pas un secret, elle n'aime pas les seconds rôles. » Pour *Le Généraliste* (9 novembre 1999), elle fut « la principale avocate du FLN algérien », ce qui est sans doute aller un peu vite en besogne. Lorsqu'elle reçut la croix de chevalier de la Légion d'honneur, le ministre de la Justice Elisabeth Guigou déclara : « En 1956, vous devenez membre du barreau parisien et poursuivez votre combat pour que survivent les idéaux de liberté en devenant l'un des principaux avocats du Front de libération nationale algérien. »

**T. J. : Vous n'êtes pas antisioniste ?**

**G. H. :** Je ne suis pas sioniste mais je comprends parfaitement qu'on le soit. Simplement, je pense que la double allégeance fait beaucoup de mal aux Juifs français. Je me battrais pour Israël si Israël était menacé, non pas parce que je suis juive, mais tout simplement parce que je n'accepterai jamais qu'Israël soit menacé. Voilà pourquoi je vois comme un formidable message d'espérance cette épreuve de maturité où des Israéliens, comme A. B. Yehoshua, osent dire qu'ils ne veulent plus être maternés ou paternés, ni même assistés financièrement par la diaspora. C'est une énorme avancée. Yehoshua a fait quelque chose de magnifique, de courageux et de neuf !

« Je ne suis pas sioniste (mais) je me battrais pour Israël si Israël était menacé [...] parce que je n'accepterai jamais qu'Israël soit menacé. » *Entretien de Gisèle Halimi à Tribune juive (22 février 1996). Dans le même entretien, elle déclare : « Je n'ai jamais du reste jamais tenu le moindre propos ni écrit la moindre ligne disant que la cause palestinienne devait triompher au prix de la destruction d'Israël. Malheur donc aux Palestiniens qui n'ont pas vraiment les mêmes droits que les terroristes du FLN. »*

Elle présida une commission du Tribunal Russell contre les crimes de guerre américains au Vietnam. Cette proche un temps de François Mitterrand, qui lui obtint à plusieurs reprises l'investiture de la FGDS et de la CIR, fut députée apparentée socialiste de la 1<sup>re</sup> circonscription de l'Isère de 1981 à 1986, au titre du mouvement féministe Choisir-La Cause des femmes (fondé en 1971, avec sa cliente **Simone de Beauvoir**, pour favoriser l'avortement, dont elle fut l'une des principales propagandistes, notamment par le biais du procès de Bobigny en 1972), ambassadeur de France auprès de l'Unesco de 1985 à 1987 (elle a raconté ses pérégrinations dans *Une Embellie perdue*, Gallimard, 1995). En 1994, elle figure en seconde place sur la liste L'Autre politique conduite par **Jean-Pierre Chevènement**. En 1995, elle sera le rapporteur pour la parité entre les femmes et hommes dans la vie politique, au sein de l'Observatoire de la parité, qui entraînera la loi du même nom. Sans être communiste, elle peut être considérée comme un « compagnon de route » : en 1988, elle signa par exemple un appel à voter en faveur du communiste **Charles Fiterman** et en octobre 1991 l'appel contre le blocus américain contre Cuba. En 1995, elle adhère au comité de parrainage de la Société des amis de L'Humanité.

- **Alban Liehti** (rappelé, insoumis).

- **Madeleine Rebérioux** (historienne, secrétaire du Comité Audin). Sa biographie détaillée est parue dans l'*Encyclopédie politique française*. On rappellera seulement que cette normalienne, née le 8 septembre 1920, agrégée d'histoire et géographie et docteur en sciences humaines, a enseigné à Paris VIII Vincennes, puis Saint-Denis, ainsi qu'à l'École des hautes études en sciences sociales. Membre du Parti communiste auquel elle n'a adhéré

curieusement qu'en 1946 (on ignore son parcours sous l'Occupation, en particulier résistancialiste), elle fut membre de sa commission des historiens. En 1952, elle cofonde le Comité pour la défense des libertés, à la suite d'une

**LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME**

27, RUE JEAN-DOLENT 75014 PARIS 47.07.56.35

LE PRÉSIDENT

Paris, le 14 octobre 1992

Monsieur,

Je réponds avec quelque retard à votre lettre concernant ce que vous appelez "l'affaire Boudarel". M'étant exprimée sur ce point dans la presse des anciens combattants, je croyais cette "affaire" réglée.

Je constate qu'il n'en est rien.

Je dois donc vous dire

1) Que l'expression "protéger Georges Boudarel" est dépourvue de toute signification. Je ne "protège" personne,

2) En tant que présidente de la LDH, élue lors de notre congrès d'avril 1991, sur la base d'un rapport très clair sur ma vie militante, je n'ai rien fait d'autre que demander (et obtenir) de la LDH la reconnaissance de ce qu'il n'y avait aucun "crime contre l'humanité" qui puisse être imputé à Georges Boudarel. S'il en était autrement, de combien de "crimes contre l'humanité" devrait être inculpée l'armée française, tant en Indochine qu'en Algérie !

Telles sont les bases sur lesquelles j'ai, à titre personnel, accepté de faire partie du comité de soutien à Georges Boudarel, un universitaire que je connais et que j'estime.

J'ajoute que, mon mari qui vient de mourir, ayant pendant 20 ans milité dans les associations d'ACPG, le président de l'ACPG de Saint-Maur, Monsieur Georges Beauvais, m'a autorisé à vous dire qu'il était en entier accord avec mes positions.

Je souhaite que l'UFAQ les répercute dans leur intégralité et je vous assure, Monsieur, de ma parfaite considération.

Madeleine Rebérioux

Madeleine REBÉRIOUX

Pour Georges Boudarel, Madeleine Rebérioux, présidente de la Ligue des droits de l'homme a les yeux de Chimène. S'il a commis des crimes contre l'humanité, « de combien de crimes contre l'humanité devrait être inculpée l'armée française tant en Indochine qu'en Algérie » ? C'est pourtant ce que demande Madeleine Rebérioux aujourd'hui au nom du sacro-saint « devoir de mémoire ».

très violente manifestation communiste anti-américaine (visite en France du général **Ridgway**), qui sera transformé en Comité pour la défense des libertés en Algérie en 1957. Elle sera secrétaire du Comité Maurice Audin et collaboratrice de la feuille Vérité-Libertés. Dans *Al Watan* (21 mai 1992), elle avoue ne pas s'être vraiment préoccupée du devenir algérien : « A l'égard de l'Algérie, j'ai eu une position très compliquée. Je n'attendais rien de la révolution algérienne, sauf son indépendance. C'était le plus important. Je n'avais pas d'hypothèse sur ce que l'Algérie pouvait devenir une fois indépendante. D'ailleurs, cela ne m'intéressait pas. Je pensais que c'était malsain même de s'y intéresser. » Par la suite, elle coordonne le Collectif intersyndical universitaire contre la guerre du Vietnam et participe aux activités du Front solidarité Indochine. On la retrouve aussi comme administrateur de l'Association Henri Curriel (à qui elle avait présenté **Vidal-Naquet**) et vice-présidente puis présidente (1991) de la Ligue des droits de l'homme, dont elle a présidé la commission extrême droite. Cette harpie a selon le magazine *Les Nouvelles littéraires* « une vision policière de l'histoire » : Ayant apporté son soutien au kapo **Georges Boudarel**, elle assurait ainsi à *La Croix* (6 mai 1991) : « Toute cette affaire a été montée par l'extrême droite afin de faire condamner Boudarel pour crimes contre l'humanité et le renvoyer ainsi dos à dos avec les Barbie, Touvier ou Bousquet. Il n'y a pourtant aucune commune mesure entre la barbarie nazie et une propagande pro-communiste effectuée dans un camp de prisonniers [...] Je considère (Georges Boudarel) comme un homme estimable. » Elle sera finalement exclue du PC en 1969 pour avoir apporté son soutien au magazine gauchiste *Politique aujourd'hui* mais en demeurera très proche, figurant parmi ses traditionnels pétitionnaires et « compagnons de route », obtenant régulièrement tribunes et entretiens dans sa presse (comme dans *Révolution*, en juillet 1992). En 1999, elle figurait encore au comité de parrainage du Salon du livre antifasciste de Martigues (Ras l'front).

(la suite au prochain n°)



# DOCUMENT

## Le budget de la Licra

Principale organisation « antiraciste », la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (qui n'a rajouté que très tardivement à son intitulé la lutte contre le racisme, se réduisant dans le passé exclusivement à l'antisémitisme), est censée être « représentative », et donc, théoriquement, drainer autour d'elle de nombreux militants et adhérents. La lecture de ses comptes laisse pourtant apparaître qu'elle est véritablement portée à bout de bras par les pouvoirs publics : pratiquement 75 % de son budget, 74,9 % très exactement (limite légale) lui est fourni par les ministères, donc par les contribuables.

Pour justifier de l'octroi de subventions, la Licra, qui « se place en dehors et au-dessus de tous les partis politiques, de toutes les organisations philosophiques et confessionnelles », et « se propose de promouvoir la fraternité entre les hommes » et « réaliser, par l'union des hommes et des femmes de toutes opinions et confessions, le rapprochement des peuples et l'égalité parmi les êtres humains dans un esprit de tolérance et de fraternité », mais qui ajoute surtout combattre « par tous les moyens (sic) la négation des génocides et l'apologie des crimes contre l'humanité et (défendre) les intérêts moraux, l'honneur et la mémoire des déportés », a deux grands axes d'action : la prévention du racisme (notamment par des actions dans les écoles et lycées) et la répression du racisme (permanence juridique et poursuites contre la presse et les historiens révisionnistes). A titre indicatif, l'association présidée par le RPR **Patrick Gaubert** a donné son programme 2000 d'actions, entrant essentiellement dans le cadre de la « semaine de lutte contre le racisme », désormais obligatoire dans les écoles.

- *La Citoyenneté*, en mars, au cinéma MK2 (**Marin Karmitz**).
- *La Shoah*, en mars, au Forum des images.
- *Racisme, exclusion, intégration*, au MK2, en mars.
- *Désobéissance civile : les justes*, en mars, au cinéma *St-Germain-des-Prés*.
- *L'Intégration*, en octobre, à la mairie du X<sup>e</sup>.
- *L'Accompagnement citoyen*, en novembre, à la mairie du XII<sup>e</sup>.
- *Internet et racisme*, en novembre, à Paris VII<sup>e</sup>.

Donc pour l'essentiel de simples interventions liées à des programmes de cinéma, qui viennent s'ajouter aux 150 actions en justice.

Par ailleurs, l'action de la Licra est censée « revêtir un intérêt non négligeable pour la collectivité, en particulier grâce à l'effort de prévention et de formation entrepris dans les quartiers, qui permet d'aider des populations en situation de précarité sociale, souvent victimes de discrimination xénophobe ».

Malgré des aides très importantes, le compte de résultat 1998 laisse pourtant apparaître un déficit de 106 000 F pour des dépenses de 1 750 000 F. En revanche, en 1999, elle présente un exercice excédentaire de 25 000 F pour des dépenses en forte augmentation (2 150 000 F). En réalité, le bilan est moins rose puisque les dettes à court terme de la Licra s'élevaient à 605 000 F au 31 décembre 1998 et à 445 000 F au 31 décembre 1999. En 2000, à signaler à nouveau une très forte augmentation du budget prévisionnel, qui passe alors à 3 190 000 F, dont 2 390 000 F de subventions, qui se détaillent ainsi.

DEPENSES 2000		RECETTES 2000	
<b>ACHAT- SERVICES EXTERNES</b>		<b>SUBVENTIONS</b>	
Eau, gaz, électricité	20.000F	Fonds d'Action sociale	1.200.000F
Fournitures d'entretien et de bureau	200.000F	Cabinet du Premier Ministre	220.000F
Formation des bénévoles	610.000F	Ministère de la Justice	200.000F
* Locations immobilières	210.000F	Ministère Jeunesse et des Sports	100.000F
Locations mobilières	25.000F	Ministère de l'Education Nationale	200.000F
Travaux d'entretien	50.000F	Ministère de la Culture	100.000F
Primes d'assurances	15.000F	<b>Ville de Paris</b>	<b>370.000F</b>
Documentations	300.000F	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>2.390.000F</b>
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1.430.000F</b>		
		<b>COTISATIONS ADHERENTS</b>	<b>800.000F</b>
<b>AUTRES SERVICES EXTERNES</b>		<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>800.000F</b>
Honoraires divers	70.000F		
Publicité - publications	380.000F		
Permanences et actions judiciaires	130.000F		
Missions, réceptions et déplac.	150.000F		
Frais P.T.T., internet, services banc.	260.000F		
Colloques, congrès	100.000F		
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1.090.000F</b>		
<b>IMPOTS ET TAXES</b>			
Taxes sur salaires	21.000F		
Autres impôts et taxes	3.000F		
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>24.000F</b>		
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>			
Salaires bruts	350.000F		
Charges sociales de l'employeur	140.000F		
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>490.000F</b>		
<b>RETROCESSION SUR COTISATIONS RECUES</b>			
Journal le Droit de vivre	127.000F		
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>127.000F</b>		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
Charges financières	20.000F		
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>20.000F</b>		
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</b>			
Dotations	9.000F		
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>9.000F</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3.190.000F</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3.190.000F</b>

*Etonnant : la formation des bénévoles coûte 610 000 F. Les intervenants au grand cœur et dévoués à la cause antiraciste se font donc rétribuer ?*

Les sources de financement du BP 2000 d'un montant de 3.190.000F, sont les suivantes :

- Subvention Ville de Paris:	370.000F soit 11,6%.
- Subvention du Fonds d'Action Sociale (FAS)	1.200.000F soit 37,6%.
- Cabinet du Premier Ministre	220.000F soit 6,9%.
- Ministère de la Justice	200.000F soit 6,3%.
- Ministère de la Jeunesse et des Sports	100.000F soit 3,1%.
- Ministère de la Culture et de la Communication	100.000F soit 3,1%.
- Ministère de l'Education Nationale	200.000F soit 6,3%.
- Cotisations des adhérents	800.000F soit 25,1%.

*Dans le budget prévisionnel 2000 de la Licra, 75 % du budget est financé par le contribuable.*

Finalement, la mairie de Paris devait simplement reconduire sa subvention de l'année précédente. Il faut dire qu'elle subventionne déjà indirectement la Licra : depuis l'année dernière, le siège national de la Licra, longtemps rue de Paradis, à la limite du *Shmatess* (le Sentier en yiddish), est installé dans un immeuble du 1<sup>er</sup> arrondissement sis dans une artère de qualité, la rue du Louvre. Mais bien peu savent que ce luxueux immeuble appartient en réalité à la Ville de Paris. Ce qui lui permet donc de bénéficier d'un loyer très modéré par rapport au prix moyen du quartier : 192 780 F par an pour plus de 200 m<sup>2</sup>, soit environ la moitié du prix classique.



## ETRANGER

### Council on Foreign Relations

Principale organisation d'influence en matière de politique intérieure et étrangère aux Etats-Unis (cf nos divers n<sup>os</sup>), le CFR compte 3 819 membres. Son nouvel annuaire 2001 comporte 207 nouveaux membres et 143 membres provisoires (agréés pour 5 ans car âgés de moins de 35 ans). Pour donner une idée de l'influence du CFR, voici quelques-unes des personnalités nouvellement sélectionnées : **Karen J. Alter**, professeur au département de sciences politiques de l'université Northwestern, **Mira Radielovic Baratta**, ancien conseiller pour la politique étrangère du sénateur républicain **Bob Dole**, **Janet Benshoof**, président du Centre du droit et de la politique sur la reproduction (pro-avortement), **Ken A. Bode**, modérateur du Public Broadcasting System, **John R. Bolton**, premier vice-président de l'American Enterprise Institute, **Max Boot**, éditorialiste au *Wall Street Journal*, **Richard M. Cohen**, éditorialiste du *Washington Post*, **Justin Doebele**, journaliste à Forbes, **Wyche Fowler Jr**, ambassadeur en Arabie saoudite et ancien sénateur démocrate, **James E. Johnson**, assistant secrétaire au Trésor, **James L. Jones**, commandant du corps des Marines, **Robert Kerrey**, sénateur démocrate du Nebraska, **Tod Lindberg**, directeur de la *Policy Review*, organe de la Fondation de l'Héritage, **Herbert I. London**, recteur de l'université de New York, **Glenn Cartman Loury**, professeur d'économie à l'université de Boston, **David R. Malpass**, directeur de la division internationale de Bea, Stearns & Company, **Thomas F. McLarty**, président d'Arkla (gaz naturel) et ancien directeur du staff du président **Clinton**, **Joseph Ralston**, commandant suprême du commandement allié en Europe, **William K. Reilly**, administrateur jusqu'en 1993 de l'Agence de protection de l'environnement, **Gideon Rose**, directeur des études de sécurité nationale au CFR, général **Eric Shinseki**, chef d'état-major de l'armée américaine, **Jean Kennedy Smith**, ancien ambassadeur en Irlande (1993-1998), **Daniel K. Tarullo**, conseiller pour l'économie internationale du CFR, **Stephen Jerome Yates**, analyste de la Chine à la Fondation de l'Héritage.

### Persécutions

A la différence de la France (affaire **Roques et Plantin**) où des diplômes universitaires considérés comme « révisionnistes » sont annulés sous des prétextes fallacieux, **Joel Stuart Andrew Hayward**, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Massey de Nouvelle-Zélande l'a finalement échappé belle. Depuis plusieurs mois, le Conseil juif néo-zélandais tentait d'obtenir l'annulation de son diplôme d'histoire (MA, équivalent d'une thèse), et donc de lui faire perdre son travail. Son doctorat, consacré à *Le Sort des Juifs aux mains des Allemands : Enquête historique sur l'évolution et la portée du révisionnisme*, avait pourtant été obtenu, en 1993 à l'université de Canterbury, avec la mention « très bien » (disponible sur le site Internet de l'Adelaide Institute). Un groupe de travail a travaillé pendant trois mois pour finalement aboutir à la conclusion qu'il était impossible d'annuler le doctorat malgré des erreurs de recherche et des interprétations erronées, admettant une quantité impressionnante de travail, ce, d'autant que son auteur a renié ses conclusions. La thèse ne circulera donc plus qu'accompagnée du rapport du Groupe de travail. Un comité d'éthique sera mis en place pour éviter ce genre d'incidents à l'avenir et l'université a présenté ses excuses à la communauté juive locale (le record est donc toujours détenu par l'Allemagne qui a annulé, en utilisant d'anciennes lois hitlériennes, en 1982 la thèse de doctorat de droit passée en... 1951 à l'université de Göttingen par le juge **Wilhelm Stäglich**, auteur d'un ouvrage iconoclaste sur Auschwitz)

### Unabomber

**Theodore J. Kaczinski**, ancien professeur de mathématiques responsable de divers attentats, par rejet de l'évolution de la technique, sous le pseudonyme d'**Unabomber** (aujourd'hui emprisonné à vie), va sans doute devenir le sujet de multiples travaux et thèses : il vient en effet de faire don de plus de 15 000 lettres, documents et travaux personnels à l'université du Michigan où il avait obtenu son doctorat il y a 23 ans.

✎ Se fondant sur des documents secrets de la Stasi et les recherches de **Klaus Becker**, spécialiste en protection contre les radiations, le magazine américain *New Scientist* (janvier 2001) dévoile que la police secrète politique est-allemande « marquait » les objets usuels des principaux dissidents est-allemands (habits, véhicule, porte-monnaie, papiers d'identité) avec des substances radioactives. Ce qui permettait ainsi aux agents, armés de compteur Geiger miniatures, de les suivre véritablement « à la trace ». Dans certains cas, les sols des locaux où se tenaient des réunions secrètes de dissidents étaient eux-mêmes enduits de matières radioactives qui permettaient ainsi d'identifier par la suite (en testant les semelles des chaussures) les participants. On connaît désormais ainsi la raison de la multiplication des leucémies, cancers ou infertilité sexuelle de nombre de dissidents.

► L'écrivain d'espionnage **John Le Carré**, l'un des auteurs les plus populaires du monde, a reconnu dans un entretien publié le 2 janvier, qu'il avait travaillé pour les services secrets britanniques, notamment à Berlin, dans les années 60, lors de la construction du Mur de la Honte.

► Après la Suisse, le Liechtenstein. Ce micro-Etat européen qui avait eu le courage de refuser de livrer les rescapés de l'armée **Vlassov** qui s'étaient réfugiés sur son territoire, vient d'être obligé, sous la pression du Congrès juif mondial, de créer une commission pour examiner si la principauté, qui avait opté pour la neutralité, a été compromise avec les nazis durant la Seconde Guerre mondiale.

► A peine les élections présidentielles entérinées, Israël a réclamé, le 2 janvier, au Congrès américain une « rallonge » de 350 millions de dollars (22 milliards de F) aux 2 milliards déjà reçus l'année dernière au titre de l'aide militaire, afin de permettre à l'Etat hébreu de conduire un projet de bouclier antimissiles le long de sa frontière avec le Liban.

► La Belgique, où le nombre de demandeurs d'asile a doublé en deux ans (22 126 en 1998, 35 476 en 1999, 41 000 en 2000), vient de réorienter sa politique d'asile : afin de dissuader les demandes qui dissimulent pour l'essentiel des raisons financières et lutter contre les filières de passeurs, le gouvernement a décidé de supprimer l'aide financière (3 575 F par mois) au profit d'un hébergement systématique dans des centres d'accueil avec gîte et couvert.

► A l'occasion de la première intervention publique d'un chef du Mossad (leur identité était jusqu'alors gardée secrète), son actuel titulaire, **Ephraïm Halevy** a déclaré, le 21 décembre, à Herzliya, qu'Israël « était responsable de la sécurité des Juifs du monde entier [...] La sécurité d'Israël inclut notamment d'être responsable des vies et de la sauvegarde des Juifs où qu'ils se trouvent. Une faiblesse d'Israël affecte directement la situation des Juifs dans les pays étrangers, proches ou éloignés. On peut décrire l'Etat d'Israël comme une "assurance-vie" de la nation d'Israël. »

# LOBBIES

► Dans l'affaire **Stanley Cross**, du nom de cet avocat tahitien qui estimait avoir été trompé lors de son initiation à la Grande Loge nationale française (F&D 52, 70, 81, etc.), le tribunal de Papeete a débouté le plaignant (qui devrait faire appel) notamment au motif que la révélation de multiples noms de frères dans sa plainte relevait d'un « abus de procédure ».

★ La presse (*Marianne*, 18 décembre, etc.) découvre qu'**Alfred Sirven**, l'homme-clé de l'affaire Elf en fuite aux Philippines, a bénéficié de complicités maçonniques, notamment par les frères de son atelier, la Loge Spinoza de la Grande Loge de France (à laquelle appartient le président de la Fraternelle du ministère de l'Intérieur, le commandant **Jean Nadolski**, en charge, au sein du SCTIP du secteur Asie). Cette « révélation » figurait dans F&D 93 du 1<sup>er</sup> juillet 2000.

► Principales personnalités reçues au sein des loges parisiennes du Grand Orient de France en décembre 2000. Le 1<sup>er</sup> décembre, le journaliste ex-communiste **Guy Konopnicki** était l'invité d'une tenue blanche fermée de la loge Les Démocrates pour disserter sur l'antifascisme dans sa planche *L'Arbre de Gæthe, France-Allemagne-L'Autriche*. Le 4 décembre, le frère **Daniel Beresniak** évoquait *Pourquoi une loge maçonnique dans la cité* devant la loge Kipling Humanisme. Le lendemain, **Luc Néfontaine**, auteur de multiples ouvrages sur la maçonnerie, traitait de *Judaïsme et franc-maçonnerie* en tenue blanche ouverte des loges Paris, La Pensée écossaise, Philosophoï, Spinoza et Victor Schoelcher 86. Le 7 décembre, le frère **Jacques Rifflet**, du Grand Orient de Belgique, ancien professeur de droit international, était reçu, en tenue solennelle, par la loge L'Archipel pour plancher sur *Les Pensées du sacré, lignes de force, lignes de rupture*. Le même jour, le frère **Daniel Beresniak** évoquait *La Franc-Maçonnerie devant la violence* devant la loge Isis Montyon. Toujours le même jour, **Pierre Lambert** planchait en tenue mixte blanche fermée devant la loge L'Homme libre sur *La IV<sup>e</sup> Internationale et la démocratie*. De son véritable nom **Pierre Boussel**, qui fut candidat aux élections présidentielles de 1988, est le chef incontesté d'une des trois branches du trotskysme français, représenté aujourd'hui par le mystérieux Parti communiste internationaliste, spécialiste de l'infiltration (notamment au sein du GODF).

Le V.:M.: et le COLL.: des OFF.:  
de la R.:L.: L'Homme Libre du G.:O.:D.:F.:  
vous invitent à participer  
à la **Tenue Mixte Blanche Fermée**  
avec

**Monsieur Pierre Lambert**  
qui traitera du sujet :

« **La IV<sup>e</sup> Internationale et la Démocratie** »

**LE JEUDI 7 DECEMBRE 2000 A 20H30**  
Temple Lafayette - N°15, 16 rue Cadet - 75009 Paris

Suivie d'agapes fraternelles avec Triangles

► Le 11 décembre, **Malek Boutih**, président de SOS-Racisme, était l'invité d'une dizaine de loges pour y évoquer *La République à l'épreuve des discriminations*.

**Avortements 1999**

Statistiques des IVG en 1999 (selon les chiffres officiels du ministère de la Santé)  
région - nombre d'accouchements - nombre d'IVG - % d'IVG /accouchements

Alsace	21854	4 368	20%
Aquitaine	30 602	8 681	28,4%
Auvergne	12 718	3 243	25,5%
Bourgogne	17 719	3 676	20,7%
Bretagne	34 078	7 181	21,1% (le plus faible taux)
Centre	26 892	5 868	21,8%
Champagne-Ardennes	16 563	3 367	20,3%
Corse	2 604	1 183	45,4% (record Métropole)
Franche-Comté	13 583	2 907	21,4%
Ile de France	159 427	53 665	33,7%
Languedoc-Roussillon	24 475	8 369	34,2%
Limousin	6 704	1 742	26%
Lorraine	26 938	6 185	23%
Midi-Pyrénées	26 589	7 775	29,3%
Nord-Pas-de-Calais	54 718	11 682	21,3%
Basse-Normandie	17 274	3 370	19,5%
Haute-Normandie	22 388	4 927	22%
Pays de Loire	39 203	7 208	18,4%
Picardie	22 823	5 012	22%
Poitou-Charentes	16 218	3 865	23,8%
PACA	52 753	18 983	36%
Rhône-Alpes	70 980	18 174	25,6%
Guadeloupe	7 566	5 506	72,8% (record France)
Martinique	5 747	1 975	34,4%
Guyane	4 257	1 262	29,6%
Réunion	13 624	4 729	34,7%
<b>Total France :</b>	<b>748 289</b>	<b>204 903</b>	<b>27,4%</b>

Les VV.:MM.: et les FF.: des LL.:  
« SALVADOR ALLENDE », « COMBATS », « LES COMPAGNONS DE L'UTOPIE »,  
« LA FABRIQUE », « LOCARNO 28 », « MARIANNE DE L'AN I »,  
« PIERRE MENDES FRANCE » ET « RECHERCHE » à l'Orient de Paris

ont le plaisir de vous inviter à la **Tenue Blanche Fermée** qu'ils organisent  
**LE LUNDI 11 DECEMBRE 2000 À 20 HEURES**  
**Rue Cadet - T. : 17**

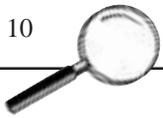
Monsieur **MALEK BOUTH**  
(Président de SOS Racisme)  
Traitera du thème :

**« LA RÉPUBLIQUE À L'ÉPREUVE  
DES DISCRIMINATIONS »**

Invitation Frat.: aux SS.: et FF.: de toutes Obéd.: amies  
agapes Frat.:

► Le 13 décembre, le frère **Claude Sanchez** était reçu en tenue solennelle de la loge Le Chantier des hommes pour évoquer *La Vocation maçonnique*. Le même jour, les loges L'Action socialiste, Union de Belleville et France-Arménie travaillaient en tenue collective autour du frère **Lucien Sabbah** (auteur d'un ouvrage sur la FM sous l'Occupation) sur *La Paix au Proche Orient*. Le 21 décembre, Me **Caroline Mechary** planchait sur *Pacs et perspectives* devant la loge Aletheia en tenue blanche fermée. Le 22 décembre, **Annie Lacrois-Riz**, professeur d'histoire contemporaine à l'université Paris VII (et proche du Parti communiste), parlait de *La Question d'unification européenne du XX<sup>e</sup> siècle* devant les frères de la loge Archipel (dans les locaux du Droit humain, rue Pinel).

► Par ailleurs, la presse (notamment *Marianne*, 20 novembre) a annoncé que **Bertrand Delanoë**, tête de liste du Parti socialiste aux élections municipales à Paris, devait être, début décembre, l'invité d'une tenue blanche fermée du GODF. Est-ce pour garder la confidentialité de la venue de cet ancien membre du GODF (qui ne fréquente plus depuis une dizaine d'années) que celle-ci n'a pas été annoncée dans le bulletin interne du GODF ?



## KIOSQUE

► Avertissement : Certains lecteurs nous font grief de ne pas recevoir tel livre ou telle revue indiqués dans *F&D*. Ne nous engageant nullement quant à l'orthodoxie des dites publications (nous nous contentons de donner leur orientation) et les recensant simplement (nous les avons toutes consultées de visu), nous ne pouvons nous engager plus, n'en étant pas le diffuseur. Il en est de même des sites Internet, dont les adresses changent souvent (les internautes doivent pour les retrouver aller sur [www.google.com](http://www.google.com), taper les mots-clés de l'url disparue, et allez dans la fonction cache).

► Responsable de la tranche d'informations du matin sur *France-Inter*, le journaliste **Stéphane Paoli** a toutes les chances de « sauter » prochainement. Interrogé par la lettre *Toxin* (diffusée sur Internet), il a en effet déclaré à propos des pressions qu'il subissait, notamment pour la couverture des événements en Palestine occupée : « Il existe des lobbies juifs très puissants et très efficaces. Les Palestiniens n'ont pas les mêmes réseaux d'influence. » Même avis de **Jean-Claude Allanic**, médiateur de *France 2*, qui a reçu, rien qu'en octobre, 3 000 lettres et mails : « Pour l'essentiel, je reçois du courrier pro-Israélien, du Likoud, des gens bien organisés, c'est tout à fait orchestré. Manifestement ce sont des gens très impliqués dans le conflit. Mais n'oublions pas que la majorité des Français ne le sont pas. »

► Ancien critique cinématographique de *Valeurs actuelles* et du *Spectacle du monde*, puis directeur général des *Editions Atlas*, **Michel Marmin** remplace **Charles Champetier** à la direction d'*Éléments*, le périodique de la Nouvelle Droite.

► L'édition américaine du magazine *Marie-Claire* vient de lancer une campagne pour la suppression du second amendement de la Constitution américaine (droit de détenir des armes).

► Gauche caviar. Ex-journaliste communiste, **Jean-Luc Mano**, intégré à la télévision en 1982 sur le « contingent **Juquin** », jusqu'alors directeur de la rédaction de *France Soir*, vient de prendre la direction de la radio d'informations économiques *BFM*, incarnation même du « veau d'or ».

► **France Telecom**, la **SNCF**, la **Caisse des dépôts et consignations**, **TF1**, **Canal +** et le **groupe Lagardère** ont été approchés par les services du ministre de la Communication **Catherine Tasca** pour investir (certainement à fonds perdus) dans la future nouvelle société éditrice de *L'Humanité*.

► Un dossier consacré aux douze sociétés internationales les plus influentes dans le domaine de l'information technologique est disponible à [www.iemagazine.com/010101/dozen/](http://www.iemagazine.com/010101/dozen/)

► Très actif dans les milieux anti-étatistes, **Jean-Gilles Malliarakis**, par le passé principal représentant français du mouvement solidariste, vient de lancer le n° 1 d'une nouvelle publication, *L'Insolent*, sous-titrée *Défenseur des libertés*, largement consacré aux questions économiques et sociales en France et en Europe (39 rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. tel. : 06 72 87 31 59).

► L'essentiel de l'hebdomadaire *Minute* (exclusivement diffusé par abonnement) est désormais disponible sur <http://minute.hebdo.free.fr/>

► Sortie d'un excellent n° de *L'Autre Histoire* (BP 3, 35134 Coësmes) avec des articles passionnants (outre de nombreuses notes de lecture d'ouvrages peu courants) : *Rassinier, un juste parmi les hommes* par **Henri Roques**, le compte rendu de l'excellent colloque de **David Irving** à Cincinnati, une analyse du *Scandale des réparations* (à propos du livre de **Norman Finkelstein**, *L'Industrie de l'Holocauste*), etc.

► Sortie de *La Tradition sans peur*, aux *Editions Servir* (15 rue d'Estrées, 75007 Paris), ouvrage d'entretiens entre l'abbé **Paul Aulagnier** (qui vient d'être nommé responsable de la communication de la Fraternité Saint-Pie X) et l'abbé **Guillaume de Tanouarn**, avec une préface de l'abbé **Philippe Laguérie**. Fourmillant d'anecdotes pour la plupart inédites, cet ouvrage sans équivalent retrace, de l'intérieur, l'histoire du mouvement traditionaliste depuis trente ans.

► Chez Jacques Grancher, **Thierry Bouzard** signe une aussi étonnante que copieuse (486 p.) *Anthologie du chant militaire français*, avec paroles et musiques tant des chants de tradition que ceux des écoles, des troupes de marine, de l'armée d'Afrique, des légionnaires ou de bivouac. A cette occasion, l'auteur cite l'étonnante circulaire n° 2 663 du ministère de la Défense (1987) qui interdit « les chants liés au souvenir de l'occupation allemande » (notamment *Les Lansquenets*), les « chants d'origine étrangère aux traditions républicaines » (comme *La Marseillaise des Blancs*), précisant même que « sont également proscrits les "Oh", les "ai", les "Aïli-Aïlo", les sifflets et autres borborygmes de liaison ».

► Les **PUF** (collection *Leviathan*) publient l'ouvrage capital du philosophe du droit **Carl Schmitt**, *Le Nomos de la Terre*, dont on attendait la traduction depuis plus de dix ans. Commencé en 1942 et terminé en 1947, il retrace l'évolution des concepts juridiques et politiques majeurs consécutifs à la disparition du droit public européen qui présida à l'essor et la suprématie mondiale européenne pendant plus de quatre siècles. Sa liquidation au profit du juridisme anglo-saxon du XX<sup>e</sup> siècle annonçait le mondialisme et les guerres civiles mondiales. Par ailleurs, la remarquable collection *L'Ordre philosophique*, du Seuil, offre la première traduction d'un des ouvrages essentiels de cet exceptionnel théoricien du droit (sans doute le plus important du national-socialisme, au moins jusqu'en 1936, mais qui inspira tout le droit du régime), *La Dictature*, véritable institution romaine où le dictateur était commis par la République pour rétablir l'ordre républicain dans un temps limité à six mois, antithèse du régime libéral, qui refuse d'entendre parler d'état d'exception et de souveraineté (les deux ouvrages comportent des notes impressionnantes).

► Introuvable, sauf à des prix prohibitifs, *Le Pouvoir occulte contre la France* de l'historien antimaçonnique **Copin-Albancelli**, un classique de la littérature consacrée aux menées des sociétés secrètes, vient d'être réédité à l'identique de l'édition de 1908 par les *Editions Augustin Barruel* (BP 8, 33650 Cabanac. [www.barruel.com](http://www.barruel.com)).



## KIOSQUE

★ Après la condamnation de Yahoo (et sa décision d'interdire l'hébergement ou l'accès à tous sites raciste, xénophobe ou nazi), la répression antinationale se poursuit en France : la librairie d'occasion La Première ligne ([www.la-premiere-ligne.com](http://www.la-premiere-ligne.com)) vient de faire l'objet d'une plainte du Mrap pour avoir fait figurer sur ses listes d'occasion, pourtant envoyées individuellement après demande, des livres d'origine étrangères... non interdits d'importation.

► Bouquinistes. 1) Nouvelle venue dans le petit monde de la librairie d'occasion, **Catherine Fiquemont** (vente exclusivement sur catalogue. 2, rue des Tilleuls, 91830 le Coudray-Montceaux. Tel. : 01 64 93 91 78), spécialisée surtout dans l'histoire politique et militaire du XX<sup>e</sup> siècle (prix modérés). 2) Sortie de l'excellent catalogue de **Jean-Louis Pressensé**, spécialiste tant de la Bretagne et du celtisme que des ouvrages historiques, littéraires ou philosophiques de niveau universitaire, avec, comme d'habitude, de nombreuses raretés (21 rue Lafayette, 56200 La Gacilly. Tel. : 02 99 08 19 91). 3) parution de l'exceptionnel catalogue d'ouvrages d'occasion en allemand (nationalisme, histoire, culture, III<sup>e</sup> Reich) d'Antiquariat Schmidt (Postfach 8, 7457 Bisingen, Allemagne. Tel. : 07476 1609).

► Deux disparitions dans le monde célinien : **Eliane Bonabel**, le 6 décembre, jeune patiente du **Dr Destouches**, qui avait par la suite illustré les *Ballets* et le *Voyage*, et surtout, le 28 décembre, **Paul Chambrillon**, immense critique de théâtre, notamment pour *Valeurs actuelles* et *Le Spectacle du Monde*. Combattant de toujours de la cause nationale (il avait même connu, dans sa jeunesse, **Joseph Santo**), on lui devait, entre autres, des enregistrements d'entretien avec **Céline**, lors des années de Meudon, récemment réédité en CD.

► Décès, le 29 décembre, de **Jacques Laurent** (de son véritable nom **Jacques Laurent-Cély**), également connu sous le pseudonyme de **Cécil Saint-Laurent**. Académicien et Prix Goncourt (pour *Les Bêtises*, 1971), ce « Hussard », qui incarnait le bonheur de la langue française, appartenait à la droite de conviction. Ancien de L'Action française, il fonda la revue *La Parisienne* (1953), participa à l'aventure de La Table ronde et fut l'une des grandes plumes à défendre l'Algérie française. Viscéralement antigauilliste, il fut condamné pour injures au chef de l'Etat avec *Mauriac sous De Gaulle*. Le bulletin *Global Patelin* (janvier 2001) révèle qu'« il avait toutes les sympathies » pour les révisionnistes.

► Décès également le 10 décembre de **Maurice Yvan-Sicard**, plus connu sous son pseudonyme de **Saint-Paulien**, auteur d'une inégalée *Histoire de la Collaboration* (éditée par **Hubert Bassot**, futur député UDF). Secrétaire général à la presse et à la propagande du **PPF** ainsi que rédacteur en chef de *L'Emancipation nationale*, il rentra d'Espagne (à laquelle il consacra nombre d'ouvrages), en 1957, après une grâce amnistiante et se consacra dès lors à des activités littéraires et journalistiques (*Les Maudits*, *Napoléon et Hitler*, deux époques, un destin, etc.).

► Décès, le 17 décembre, de **Gérard Blain**, acteur emblématique de la Nouvelle Vague et réalisateur d'une extrême sincérité (notamment *Pierre et Djemila*, sur un scénario de **Michel Marmin**, directeur d'*Eléments*). Farouche opposant à l'intervention américaine contre l'Irak en 1991, il avait salué **Jean-Marie Le Pen**, comme étant l'un de ceux qui ne s'étaient pas « couchés devant les Américains, ceux qui ont su rester debout, retrouver un esprit de résistance ». La presse s'est bien gardé de rappeler qu'il avait accordé un long entretien à *Français d'abord!* en avril 2000 et avait participé au « pot de l'amitié » du dernier congrès du Front national, en avril dernier.

► Le site [http://amd.free.fr/messe\\_tradi.htm](http://amd.free.fr/messe_tradi.htm) fournit, département par département, la liste intégrale (adresses, horaires, téléphones) des messes traditionnelles en France, selon le *Motu Proprio Ecclesia Dei* (Fraternité Saint Pierre).

► Série noire chez les pauvres, à Saint Tropez, durant la dernière semaine 2000, avec le cambriolage des propriétés de l'actrice **Michèle Morgan** (veuve **Vidal**) et du producteur **Gérard Oury** (**Max Tenenbaum**, **Houry** par sa mère), du couturier **Daniel Hechter** et de l'animateur **Arthur** (**Jacques Essebag**).

★ Interrogé par *France-Soir* (28 décembre) sur le thème « aimeriez-vous redevenir anonyme ? », le comique **Djamel Debbouze** (dont le garde du corps a été récemment abattu) répond : « Oui, mais avec mes décapotables, mes blondes, mes putes et ma drogue (rires). Non, en fait, je kiffe ma race ! » Dans un même ordre d'idées, cette « vedette » raconte dans *Elle* (18 décembre) ses virées parisiennes avec une autre « star », le footballeur **Nicolas Anelka** : « Notre kif, c'est de partir en Porsche et en Mercedes pour aller manger des crêpes à 12 F à la Bastille, c'est ça la classe ! »

► Le colloque annuel du Groupe de recherches et d'études pour la civilisation européenne (Nouvelle Droite) se tiendra à Paris, à la Maison de la Chimie, le 4 février.

► Jusqu'au 1<sup>er</sup> mars, exposition très médiatisée, au Musée d'art moderne de la ville de Paris, consacrée à *L'Ecole de Paris (1904-1929)*, également connue sous le nom d'*Ecole juive* (dixit *Actualité juive*, 4 janvier), avec **Brancusi**, **Chagall**, **Soutine**, **Krémègne**, **Man Ray**, **Moïse Kisling**, **Ossip Zadkine**, **Morice Lipsi**, **Sonia Delaunay** (**Sarah Stern**), **Kikoïne**, **Piscin** (**Pincas**), etc. Rien que des valeurs sûres de la peinture moderne.

► **Guillaume Faye**, auteur de *La Colonisation de l'Europe, discours vrai sur l'immigration et l'islam*, et son éditeur (Librairie nationale, 12 rue de la Sourdière, 75001 Paris) viennent de faire appel de leur condamnation à 50 000 F d'amende chacun pour « incitation à la haine raciale » (le Mrap et la Licra perçoivent 1 F de dommages et intérêts).

► Auteur d'un ouvrage (interdit) sur *Le Massacre d'Oradour*, **Vincent Reynouard** vient de sortir une cassette vidéo, *Oradour-sur-Glane, 50 ans de mensonge* (135 F port compris, VHO, BP 60, 2600 Berchem 2, Belgique).



## POLITIQUEMENT INCORRECT



★ La mère du premier bébé né au nouveau millénaire en Russie, en l'occurrence à la maternité N1 de Magnitogorsk (Oural), a abandonné son enfant immédiatement après ses couches, sans même attendre qu'un juriste légalise le renoncement à son enfant.

► La Merkur Bank de Munich a dû précipitamment interrompre sa campagne d'affichage publicitaire à la suite des protestations de diverses organisations juives qui protestaient contre son slogan, « A chacun son dû », au motif que celui-ci figurait à l'entrée du camp d'internement de Buchenwald. En réalité, cette citation est extraite de la Bible. Elle avait déjà été utilisée, sans provoquer aucune protestation, par la chaîne Burger King en 1999.

► Big Brother. Au prétexte de mieux apprécier l'usure des pneus et d'éviter les vols, le fabricant de pneumatiques finlandais Nokian Tyres, filiale du groupe téléphonique Nokia, sortira courant 2001 un pneu contenant une puce électronique permettant de connaître en temps réel, aussi bien la pression, la température et la position géographique du pneu, et donc du véhicule. En France, un accord a déjà été signé avec Michelin, qui s'adressera dans un premier temps aux propriétaires de camions et véhicules légers.

► Actuellement en résidence surveillée en Espagne, depuis sa fuite précipitée de la Russie, l'oligarque milliardaire Vladimir Goussinsky, propriétaire entre autre du principal groupe de presse privé russe, a l'intention de voter en Israël à l'occasion de l'élection pour le poste de Premier ministre qui doit avoir lieu le 6 février. Le président du Congrès juif russe est en effet titulaire d'un passeport israélien.

► Présidée par le chercheur polyglotte suisse (il parle couramment 17 langues et en comprend une quarantaine) Jürgen Graf, condamné en juillet 1998 à 15 mois de prison par un tribunal suisse pour avoir « nié l'holocauste », l'association Vérité & Justice, en liaison avec l'Institute for Historical Review de Californie, organise du 31 mars au 3 avril un colloque international, consacré au thème *Le Révisionnisme et le sionisme*, qui se tiendra pour la première fois au Proche-Orient, en l'occurrence à Beyrouth. Graf, âgé de 49 ans, à l'invitation d'enseignants, professe désormais à l'université de Téhéran (rens. : IHR, PO Box 2739, Newport Beach, CA 92659, Etats-Unis, ou [weber@ihr.org](mailto:weber@ihr.org))

► La bande-annonce de l'émission d'Arnaud Poivre (fils de Patrick Poivre, dit d'Arvor), *Nos ancêtres les Gaulois*, sur France 2, présente les Gaulois comme « un peuple métissé ». Il faut dire que l'invité d'honneur de la première émission, outre José Bové, était Henri Salvador.

► Ce n'est pas au secteur des télécommunications de payer pour les écoutes diligentées par les pouvoirs publics, vient de décider le Conseil constitutionnel, qui vient de réduire à néant un article de la loi de finances rectificative pour 2000 qui prévoyait que les opérateurs téléphoniques devaient prendre à leur charge les frais nécessaires aux écoutes autorisées par la justice. La décision précise que « le concours ainsi apporté à la sauvegarde de l'ordre public, dans l'intérêt général de la population, est étranger à l'exploitation des réseaux de télécommunications ».

► Scandale au Musée d'histoire juive de Bucarest où, le 28 décembre, deux Roumains nationalistes ont brisé la vitrine qui contenait des barres de « savon juif », censées avoir été obtenues à partir de graisse de déportés, et les ont jetés par terre. Le secrétaire général de la Fédération des communautés juives du pays, Sorin Iulian, a reconnu qu'il n'avait aucune certitude que ces savonnets, présentées au public jusqu'à l'été dernier, soit réellement d'origine humaine (un élément effectivement rejeté par tous les historiens).

► Comment devenir José Bové ? D'anciens membres de l'organisation écologiste mondialiste Greenpeace viennent de lancer un site Internet ([www.ruckus.org](http://www.ruckus.org)) où sont proposés des stages destinés à former de futurs leaders de mouvement du type de la Confédération paysanne et où sont enseignées les méthodes pour manipuler les médias.

► Pour son prochain enregistrement, Matt Bellamy, le batteur du groupe anglais Muse, va utiliser des os humains en guise de baguettes de batterie, dans un souci d'approche vaudou des tréfonds de la musique. Il a trouvé l'idée lors d'un concert de Tom Waits exécuté avec des ossements d'animaux.

► Nouveaux emplois. L'université d'Evry organise depuis cette année un cycle de formation (licence, maîtrise, ingénieur) en « développement territorial, dominante démocratie locale, citoyenneté et participation des habitants » avec 900 heures de « formation théorique et méthodologique » et 140 heures de « travaux dirigés ».

► Le nouveau logiciel de Timing Attack permet à n'importe quel éventuel indiscret (Etat, entreprises, etc.) de lire et d'analyser le contenu de la mémoire-cache de n'importe quel ordinateur. Le scénario est le suivant : lorsque l'internaute clique sur un « site espion », il active un programme Java aussi simple qu'indétectable (car il n'a pas besoin de se graver sur le disque dur), capable de décoder la mémoire-cache de l'ordinateur piégé. Et donc de déchiffrer tout l'historique des dernières navigations, permettant notamment de connaître ses mots de passe (web bancaire), ses opinions (pages politiques), etc.